RÈGLEMENT DE CONSULTATION

* **Art - I – Identification de la personne publique passant le marché**

Les Lycées Publics de Chauny – 02 CHAUNY

**LP JEAN MACE**

**Bd Gambetta**

**BP52**

**02 302 CHAUNY CEDEX**

Pouvoir adjudicateur : M. J.L. VALENTIN – Proviseur

* **Art - II – Procédure**

Marché à procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics).

* **Art - III – Objet du Marché**

Projet de mobilité – CIME PRO – à destination de Malte pour 4 élèves du10/03/2019 au 06/04/2019, 2 accompagnateurs du 10 au 12/03/2019 et 1 accompagnateur du 3 au 6/04/2019.

* **Art - IV – Offres**

Les offres devront parvenir au LP JEAN MACE de Chauny, Service Intendance jusqu’au Vendredi 16 Novembre 2018 18h00, en courrier postal recommandé avec le numéro du MAPA indiqué sur l’enveloppe.

**Attention congés scolaires : établissement fermé du 25/10 au 04/11/2018.**

Pour toute précision, s’adresser à Madame DIJOUX, service Intendance

Tél : 03.23.40.20.50 , stephanie.dijoux1@ac-amiens.fr

Justificatifs à produire à l’appui de l’offre (prévus à l’article 45 du CMP) :

- la justification de l’inscription au Registre du Commerce.

- une fiche faisant état de sa capacité professionnelle technique et financière.

- si l’entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet.

- une déclaration sur l’honneur datée et signée pour justifier que le candidat a satisfait aux obligations légales et fiscales, n’a pas fait l’objet d’une interdiction de concourir et n’a pas fait l’objet au cours des cinq dernières années d’une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1et L125-3 du code du travail (respect de l’obligation d’emploi).

Dans tous les cas, les prestations doivent être assurées dans le respect des réglementations en vigueur.

* **Art -V - Descriptif :**

Le LP Jean MACE organise un projet de mobilité – CIME PRO- à destination de Malte pour 4 élèves du 10/03 au 06/04/2019, 2 accompagnateurs du 10 au 12/03/2019 et 1 accompagnateur du 3 au 6/04/2019.

Les offres doivent inclure le transport aller/retour et les transports sur place, l’hébergement des élèves en familles d’accueil en pension complète, des accompagnateurs en chambres d’hôtes ou hôtel en demi-pension, les stages en entreprise des élèves, et un programme touristique et culturel proposant une activité par semaine.

Cf le tableau récapitulatif joint.

* **Art –VI- Critères de choix :**

Attribution du marché à l’offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Qualité des produits : 50%

Qualité des services associés : 0%

Qualité des conditions de livraison : 0%

Prix : 50%

* **Art –VII- Modalités de paiement :**

Le règlement s’effectuera par mandat administratif.

Les factures devront être libellées au LP JEAN MACE

 Bd Gambetta

 Bp 52

 02 302 CHAUNY CEDEX

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la présente consultation.

Cachet de l’entreprise

Fait à

Le responsable de l’entreprise,

NOM :

PRENOM